

Information réglementée – Bruxelles, Paris, 19 février 2015 – 7h00

## Résultats consolidés 2014 du groupe Dexia

### Résultat net part du groupe 2014 à EUR -606 millions ; résultat net récurrent à EUR -248 millions, en progression de EUR 421 millions par rapport à 2013

- *Progression du résultat net récurrent portée par la baisse du coût de financement et par la faiblesse du coût du risque annuel (3,6 points de base rapporté au montant des expositions)*
- *Impact de EUR -425 millions des éléments de volatilité comptable principalement liée à la valorisation des dérivés*
- *Résultat non récurrent de EUR 67 millions incluant les plus-values de cession de Dexia Asset Management et Popular Banca Privada*

### Gestion active de la liquidité permettant de faire face à d'importantes échéances et à une hausse du besoin de financement

- *Augmentation du besoin de financement : progression du cash collateral net à EUR 31 milliards fin 2014 sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt*
- *Progression de la part des financements de marché garantis ou sécurisés*
- *Remboursement de la totalité de la dette garantie souscrite par Belfius (EUR 12,8 milliards), finalisée début 2015*

### Total de bilan du groupe en hausse de EUR 24 milliards, à EUR 247 milliards à la fin 2014

- *Impact de l'évolution des taux d'intérêt et de change effaçant l'amortissement naturel des actifs*

### Solvabilité robuste malgré la première application du cadre réglementaire Bâle III

- *Ratio Common Equity Tier 1 à 16,4 % à la fin 2014, contre 21,2 % à la fin 2013 ; hors changement du cadre réglementaire, renforcement de la solvabilité sur l'année*

Karel De Boeck, administrateur délégué de Dexia SA, a déclaré : « Les résultats publiés par Dexia en 2014 confirment l'amélioration continue de sa performance récurrente, portée notamment par une réduction du coût de refinancement, tandis que le faible coût du risque illustre la bonne qualité de crédit du portefeuille d'actifs.

L'année a été marquée par d'importantes évolutions réglementaires qui ont fortement mobilisé les équipes. Les résultats de l'évaluation complète menée par la Banque centrale européenne ont validé la trajectoire de résolution ordonnée du groupe. En 2015, nous poursuivons les efforts de simplification et d'optimisation de l'organisation du groupe et je remercie les équipes pour la détermination et l'engagement dont elles font preuve ».

Robert de Metz, président du conseil d'administration de Dexia SA, a déclaré : « En 2014, Dexia a su maintenir le cap de sa résolution, dans un contexte macroéconomique incertain. Le groupe a notamment fait face à la progression de ses besoins de financement générée par la baisse des taux et à d'importantes échéances de remboursement de dette. L'année 2015 verra la poursuite de ces efforts, afin de réduire le risque porté par les Etats garants et actionnaires. Je suis confiant dans la mobilisation renouvelée des équipes pour mener à bien notre mission ».

## Introduction

Malgré les signaux positifs portés par la dépréciation de l'euro et la faiblesse des prix de l'énergie, la croissance de la zone euro est globalement restée très contenue en 2014. Afin de limiter les pressions déflationnistes, la Banque centrale européenne a poursuivi une politique monétaire accommodante, comme en témoignent les taux d'intérêt historiquement bas et les mesures d'assouplissement quantitatif, renforcées en 2015.

L'année 2014 a également été marquée par une évolution profonde du cadre prudentiel et réglementaire s'appliquant aux établissements de crédit dont les deux temps forts ont été la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur les fonds propres prudentiels de Bâle III, dès janvier 2014, et la mise en place du Mécanisme de surveillance unique en novembre 2014.

Dans ce contexte, le groupe Dexia a finalisé les cessions d'entités telles que validées par la Commission européenne<sup>1</sup>, il gère par ailleurs Dexia Crediop en extinction depuis juillet 2014. Ayant atteint son périmètre cible, Dexia se consacre à la gestion en extinction de son bilan résiduel en s'appuyant sur une gouvernance et une organisation simplifiées.

Le conseil d'administration de Dexia SA, réuni le 18 février 2015, a arrêté les comptes de Dexia SA pour l'exercice 2014.

## Précisions relatives à la présentation des états financiers consolidés annuels 2014 du groupe Dexia

Les états financiers consolidés de Dexia SA au 31 décembre 2014 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*). Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous jacent à la résolution du groupe Dexia. Déjà explicitées dans le cadre des arrêtés comptables précédents, ces hypothèses sont reprises ci-dessous.

- Le plan d'affaires a été construit à partir de données de marché observables à fin septembre 2012 ; les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes sont révisées dans le cadre des revues d'ensemble biannuelles du plan.

En particulier, les mises à jour réalisées en 2014 intègrent des taux d'intérêt plus bas et prennent en compte une révision du plan de financement sur la base des dernières conditions de marché observables. Elles intègrent les évolutions réglementaires connues à ce jour dont le texte définitif de la CRD IV, la mise en œuvre de la norme IFRS 13, ainsi que l'impact de l'utilisation d'une courbe OIS pour la valorisation des dérivés OTC. Le plan révisé tient également compte de la décision prise par le groupe Dexia de renforcer l'utilisation des paramètres de marché pour la valorisation des titres peu liquides classés en actifs disponibles à la vente (AFS) et le calcul de la Credit Valuation Adjustment (CVA). Enfin, il reflète, via une évolution positive de la marge d'intérêt, les actions de gestion de bilan prises par le groupe, en particulier la très bonne exécution du plan de financement 2014.

Le plan d'affaires ainsi révisé sur la base des données disponibles au 30 juin 2014 et validé par le conseil d'administration de Dexia SA du 9 octobre 2014 conduit à des déviations par rapport au plan d'origine, mais qui ne remettent pas en cause la trajectoire de résolution du groupe sur la durée.

- Le plan d'affaires suppose le maintien de la licence bancaire des différentes entités ainsi que celui de la notation de Dexia Crédit Local SA.

<sup>1</sup> Cf. communiqué de presse du 8 août 2014, disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com)

- Il suppose par ailleurs que Dexia conserve une bonne capacité de financement, qui repose en particulier sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie par les États belge, français et luxembourgeois ainsi que sur la capacité du groupe à collecter des financements sécurisés.

De ce point de vue, la structure de financement du groupe a bénéficié, en 2014, d'une progression des financements de marché, à un coût plus faible qu'anticipé dans le plan d'affaires et pour des maturités plus longues. La poursuite du développement des financements sécurisés et le succès rencontré par les programmes d'émission de dette garantie à court et long terme ont permis au groupe Dexia de réduire la part des financements des banques centrales et de constituer des réserves temporaires de liquidité, en anticipation d'importantes tombées de financement fin 2014 et début 2015.

Sur la durée de la résolution du groupe, des incertitudes demeurent sur la réalisation du plan d'affaires. Il est notamment susceptible d'être impacté par une évolution des règles comptables ou prudentielles. D'autre part le groupe affiche des déséquilibres de structure importants et les moyens limités dont il dispose pour y remédier depuis son entrée en résolution ne lui permettent pas de s'assurer du respect de certains ratios réglementaires sur la durée de sa résolution. A titre d'exemple, en privant le groupe de ses franchises retail et de la possibilité de faire croître sa base de dépôts stables, l'entrée en résolution ordonnée a cristallisé une structure de financement très dépendante des financements de marché et des financements des banques centrales, ce qui se reflétera dans le niveau du futur « Liquidity Coverage Ratio » (LCR).

Le plan d'affaires est également sensible à l'évolution de l'environnement macroéconomique. Ainsi, une baisse de 10 points de base des taux d'intérêt sur la totalité de la courbe entraînerait une hausse de l'ordre de EUR 1,1 milliard du besoin de liquidité du groupe sur les deux prochaines années, liée à la progression du cash collateral<sup>2</sup>. De même, des hypothèses plus conservatrices en matière d'amélioration des notations et/ou de resserrement des marges de crédit impacteraient négativement le compte de résultat ainsi que les réserves de liquidité disponibles et augmenteraient le niveau de capital réglementaire requis.

Enfin, dans le cas où la capacité d'absorption par le marché serait moindre, Dexia devrait alors recourir à des sources de financement plus onéreuses qui impacteraient directement la rentabilité prévue dans le plan d'affaires. En particulier, les années 2015 et 2016 restent à risque dans un contexte de plus forte volatilité des changes et de niveau très bas des taux d'intérêt.

La dernière mise à jour du plan d'affaires montre une situation de liquidité excédentaire sur tout l'horizon de projection. Fin 2014 et début 2015, l'excédent de liquidité du groupe a été fortement entamé par la hausse continue du collatéral versé par Dexia à ses contreparties de marché. Toutefois, cet accroissement du besoin de liquidité a été compensé par une activité soutenue d'émissions garanties à long terme, dont EUR 4 milliards sous la forme de transactions publiques et EUR 2 milliards de placements privés au 10 février 2015. Le groupe a également exécuté des financements sécurisés.

---

<sup>2</sup> Dépôts ou valeurs remis par Dexia à ses contreparties en garantie des contrats d'échange de taux d'intérêts ou de devises (swaps).

## 1. Événements et transactions significatifs

- Une année 2014 marquée par des incertitudes macroéconomiques et de nombreux changements réglementaires et prudentiels
- Confirmation de la qualité du portefeuille d'actifs du groupe et de sa trajectoire de résolution lors de l'évaluation complète réalisée par la Banque centrale européenne

### **A – Impact de l'environnement de taux et de change sur la situation de liquidité du groupe en 2014 et évolutions récentes**

Alors que la dépréciation de l'euro et la baisse du prix du pétrole constituent des éléments positifs pour l'économie européenne, les prévisions de croissance du PIB pour la zone euro demeurent faibles, les politiques de réduction des déficits publics engagées dans la plupart des États continuant à peser sur l'investissement public et l'activité. Dans ce contexte, et afin de réduire les pressions déflationnistes, la Banque centrale européenne a poursuivi une politique monétaire accommodante en 2014, comme en témoignent la baisse continue des taux d'intérêt et l'annonce, le 22 janvier 2015, de la mise en place d'un programme de rachat d'actifs portant sur EUR 60 milliards par mois de dette publique et privée sur une durée d'au moins 19 mois.

Ces facteurs ont conduit les taux d'intérêt de la zone euro à leur plus bas historique et entraîné une dépréciation de l'euro face aux principales devises ainsi qu'une volatilité élevée sur le marché des changes. En particulier, le franc suisse s'est apprécié jusqu'à 30 % face à l'euro suite à l'annonce, le 15 janvier 2015, par la Banque nationale suisse de l'abandon du cours plancher du franc suisse en vigueur depuis trois ans.

Ces éléments ont généré une augmentation du besoin de liquidité du groupe essentiellement liée à la hausse du cash collateral net versé par Dexia à ses contreparties. Celui-ci a atteint un maximum de EUR 36 milliards en janvier 2015, soit une augmentation de EUR 15 milliards depuis la fin 2013 et de EUR 5 milliards par rapport au 31 décembre 2014. Le dynamisme de l'activité de refinancement a cependant permis au groupe Dexia de gérer cette augmentation de son besoin de liquidité (voir chapitre « Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia »).

L'effet sur le résultat du groupe est contrasté : d'une part, la baisse du taux directeur de la Banque centrale européenne réduit le coût de financement du groupe, d'autre part l'augmentation du cash collateral versé aux contreparties de marché est coûteux pour Dexia.

Enfin, la poursuite de la baisse des conditions de financement des souverains en zone euro a engendré une réduction du coût des financements garantis par les États belge, français et luxembourgeois et a permis une activité d'émission soutenue à court et long terme sur ce segment de marché.

### **B – Évolutions du risque de crédit et du risque lié aux crédits structurés**

L'année 2014 a été marquée par un très faible coût du risque, égal à 3,6 points de base en moyenne sur l'année, ce qui confirme la bonne qualité de crédit du portefeuille d'actifs. 86% des expositions du groupe sont notées dans la catégorie « Investment grade ». Dans un contexte économique toujours marqué par une forte incertitude, le groupe a poursuivi une gestion active de son risque de crédit et a porté, en 2014, une attention particulière à certains secteurs et contreparties.

Par ailleurs, la cession d'expositions fortement provisionnées a mécaniquement entraîné une baisse du ratio de couverture des actifs dépréciés du groupe.

**a – Risque de crédit**

La situation financière de la ville de Detroit, qui s'était placée sous la protection du chapitre 9 de la loi sur les faillites le 18 juillet 2013, et du Commonwealth de Porto Rico, en grande difficulté financière, ont constitué des sujets d'attention pour le groupe Dexia au cours de l'année 2014.

Début 2014, Dexia détenait USD 305 millions d'exposition sur la ville de Detroit sujette à restructuration (COPs) mais garantie par deux rehausseurs de crédit. Après avoir augmenté le niveau de provisionnement de son encours au 1<sup>er</sup> trimestre 2014<sup>3</sup>, Dexia, dans le cadre d'une gestion active de son bilan, a cédé l'ensemble de son exposition directe sur la ville. En tenant compte de la reprise de provisions, le groupe a ainsi réalisé un gain de USD 32 millions en 2014. Le montant provisionné fin 2013 sur ces expositions s'élevait à USD 154 millions. Dexia dispose par ailleurs d'autres créances du secteur public liées à Detroit pour, respectivement, USD 26 millions garantis à 100 % par des réhausseurs de qualité sur le dispositif de traitement des eaux de la ville, et USD 137 millions sur le *School district* qui bénéficie d'une obligation constitutionnelle de l'Etat de Michigan sur le service de sa dette et dont 90% sont garantis par des réhausseurs de qualité.

Au cours de l'année, Dexia a également cédé une partie de ses expositions sur le Commonwealth de Porto Rico. La valeur comptable brute des engagements de Dexia sur Porto Rico s'élève à USD 411 millions à fin décembre 2014, provisionnée à hauteur de USD 46 millions. Cette exposition est par ailleurs garantie à 95 % par des réhausseurs de qualité.

Dans un environnement économique encore fragile, Dexia a renforcé ses provisions collectives sur certains secteurs, considérés comme sensibles par le groupe. Les provisions sur les énergies renouvelables et sur le secteur bancaire ont ainsi été renforcées afin de couvrir des risques liés à des évolutions réglementaires potentiellement défavorables.

Dexia a augmenté sa provision collective sur le secteur des énergies renouvelables à EUR 68 millions fin décembre 2014, à la suite de l'approbation par le gouvernement espagnol d'une nouvelle réglementation instaurant une réduction des tarifs de rachat garanti de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables<sup>4</sup>, de façon rétroactive. Cette provision collective n'a pas été étendue à l'Italie, le risque de revue rétroactive des tarifs de rachat de l'électricité verte dans ce pays étant écarté.

Le groupe a également constitué une provision collective de EUR 32 millions sur le secteur bancaire, afin de tenir compte des évolutions du cadre réglementaire, dont l'entrée en application de la Directive sur le redressement et la résolution des crises bancaires (BRRD).

Début 2015, les inquiétudes sur la dette souveraine grecque ont été ravivées à la suite du changement de majorité politique. Pour rappel, fin décembre 2014, le groupe Dexia n'a plus aucune exposition directe sur le souverain grec. Son exposition sur d'autres contreparties grecques s'élève à EUR 156 millions (cf. Annexe 4).

**b – Risque lié aux crédits structurés en France**

Afin de limiter le risque de litiges, le groupe Dexia a poursuivi en 2014 sa politique de désensibilisation de l'encours des crédits structurés sensibles octroyés par Dexia Crédit Local, en ligne avec les engagements pris par les États envers la Commission européenne. L'encours de crédit structurés sensibles a été réduit de 16 % par rapport à fin décembre 2013, à EUR 1,2 milliard.

Le cadre juridique portant sur les crédits structurés a considérablement évolué en 2014, à la suite des mesures prises par le gouvernement français visant, d'une part, à sécuriser l'environnement juridique des

<sup>3</sup> Cf. communiqué de presse du 14 mai 2014, disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com).

<sup>4</sup> Cf. communiqué de presse du 8 août 2014, disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com).

banques prêteuses et, d'autre part, à définir des mécanismes d'accompagnement des collectivités locales en difficulté financière, via la mise en place de deux fonds de soutien.

## **C – Évolutions du cadre réglementaire**

### **a - Première application du cadre réglementaire Bâle III**

Le cadre réglementaire Bâle III est entré en application le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ce nouveau cadre réglementaire comporte des modifications significatives dans la méthodologie de calcul des ratios de solvabilité par rapport au cadre réglementaire Bâle II. L'impact de cette entrée en application est détaillé dans la section « Solvabilité ».

### **b - Évaluation complète réalisée par la Banque centrale européenne et mise en place du Mécanisme de Surveillance Unique**

Le 26 octobre 2014, la Banque centrale européenne a rendu publiques les conclusions de l'évaluation complète des banques passant sous sa supervision à compter du 4 novembre 2014.

Cette évaluation comprenait un examen de la qualité des actifs (asset quality review, AQR) et un test de résistance (stress test) réalisé après intégration des constats de l'AQR, reposant sur un scénario de base et un scénario dégradé.

Compte tenu de son importance<sup>5</sup>, Dexia est placé depuis le 4 novembre 2014 sous la supervision prudentielle directe de la Banque centrale européenne dans le cadre du Mécanisme de Surveillance Unique (MSU).

#### **b.1 - Confirmation de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs du groupe**

La revue de qualité des actifs fait ressortir la bonne qualité de crédit du portefeuille d'actifs du groupe et la justesse de son analyse des risques. Trois points ont été relevés par la Banque centrale européenne, portant sur la valorisation de certains titres peu liquides, sur le calcul de la Credit Value Adjustment (CVA) et le niveau de provisionnement de certains actifs.

Après prise en compte de ces éléments, le capital Common Equity Tier 1 (CET 1) de Dexia SA atteint EUR 8,5 milliards, portant le ratio CET 1 à 15,80 %, soit un excédent de capital de EUR 4,2 milliards par rapport au ratio seuil de 8 %.

#### **b.2 - Validation de la trajectoire de résolution du groupe**

Les deux tests de résistance visaient à apprécier la résilience des banques en cas de dégradation de leur environnement économique et financier.

Le scénario de base du test de résistance confirme la trajectoire définie dans le plan de résolution du groupe. Sous les hypothèses de ce scénario, le ratio CET 1 du groupe projeté en 2016 s'élève à 10,77 %, soit un montant de capital excédentaire de EUR 1,4 milliard par rapport au seuil minimum requis de 8 %.

Dans le scénario dégradé, le ratio CET 1 du groupe projeté en 2016 atteint 4,95 %, le capital CET 1 atteignant EUR 3,1 milliards, soit un besoin en capital de EUR 339 millions. Les hypothèses retenues par la Banque centrale européenne dans ce scénario sont particulièrement défavorables à Dexia. Outre un traitement sévère appliqué aux expositions souveraines, la non-prise en compte des dispositions

<sup>5</sup> Règlement (UE) n° 468/2014 de la Banque centrale européenne du 16 avril 2014.

réglementaires actuelles autorisant le groupe à ne pas déduire la réserve AFS sur ses titres souverains pèse lourdement sur le capital du groupe<sup>6</sup>.

Dans sa communication du 26 octobre 2014, la Banque centrale européenne a précisé que, compte tenu de son statut de banque en résolution bénéficiant d'une garantie de liquidité des États, Dexia ne sera pas tenu d'augmenter son capital à l'issue de l'évaluation complète.

Les dispositions réglementaires actuelles autorisant Dexia à ne pas déduire la réserve AFS sur les titres souverains de son capital réglementaire ont été confirmées. Cette décision s'inscrit dans la logique de la trajectoire de résolution ordonnée de Dexia dont les principaux objectifs sont la gestion et le financement de sa base existante d'actifs afin d'en assurer le portage jusqu'à leur échéance et d'éviter ainsi le coût d'une liquidation.

Aucune autre action de remédiation n'a été requise par le régulateur.

### ***b.3 - Prise en compte des points relevés lors de la revue de qualité des actifs***

A l'issue de l'examen de qualité des actifs, trois remarques principales ont été adressées au groupe par la Banque centrale européenne :

- La Banque centrale européenne a relevé un écart entre le montant provisionné par Dexia au titre du risque de crédit et celui résultant de l'AQR pour un montant de EUR 79,05 millions.

Dans le cadre du suivi usuel du risque de crédit, les positions identifiées par la Banque centrale européenne ont fait l'objet d'un ajustement sur le niveau de provisionnement lorsque cela a été jugé nécessaire. L'écart résiduel avec le niveau de provisionnement déterminé par la Banque centrale européenne n'est pas significatif.

- L'examen fait ressortir une différence dans la valorisation de certains titres peu liquides, classés en AFS (niveau 3) correspondant à un impact sur les fonds propres réglementaires de Dexia SA de EUR -49,54 millions en 2014.

Après analyse des recommandations de la Banque centrale européenne, le groupe a décidé d'abandonner l'utilisation de son modèle interne basé sur des paramètres liés aux marges de crédit pour passer à une approche entièrement basée sur des données de marché observables. Le recours à des paramètres de marché observables conduit à une réduction de la valeur des titres, qui se matérialise dans les comptes du groupe par une détérioration de la réserve AFS.

L'évolution des paramètres retenus dans la valorisation de titres peu liquides a permis de reprendre, en accord avec le régulateur, la totalité de l'ajustement prudentiel enregistré par le groupe à sa demande<sup>7</sup>, le 31 mars 2014, au niveau des fonds propres réglementaires de Dexia SA et de Dexia Crédit Local.

Dexia a également décidé de reclasser au 1<sup>er</sup> octobre 2014 les titres les moins liquides de « Disponibles à la vente » vers « Prêts et créances », en accord avec les intentions de gestion du groupe et les dispositions prévues par la norme IAS 39. Ce reclassement porte sur EUR 2,6 milliards de titres.

- Un écart dans le niveau du provisionnement au titre de la CVA des dérivés.

Comme pour la valorisation des actifs peu liquides, une analyse a été menée pour le calcul de la CVA, conduisant à l'utilisation de données de marché observables. La méthodologie de calcul de la CVA du groupe est désormais alignée avec la recommandation de la Banque centrale européenne.

<sup>6</sup> Cf. communiqué de presse du 26 octobre 2014 disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com)

<sup>7</sup> Cf communiqués de presse du 26 mars 2014, du 14 mai 2014, du 8 août 2014, du 26 octobre 2014 et du 14 novembre 2014, disponibles sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com)

## ***D – Poursuite du plan de résolution ordonné***

Le plan de résolution de Dexia, validé par la Commission européenne le 28 décembre 2012, prévoit la cession des principales entités commerciales considérées comme pérennes. Il ne requiert pas la cession de Dexia Crediop, mais autorise néanmoins la cession de l'entité.

Avec la cession de ses actions dans Dexia Asset Management le 3 février 2014 et la cession de sa participation dans Popular Banca Privada le 19 février 2014, Dexia a finalisé en 2014 l'ensemble des cessions prévues dans le plan de résolution ordonné<sup>8</sup> et a atteint le périmètre-cible ainsi défini dans ce plan.

Les négociations engagées en vue d'une éventuelle cession de Dexia Crediop n'ont pas permis d'aboutir à la présentation d'une offre ferme de cession dans le délai imparti par la Commission européenne, malgré la prolongation de celui-ci pour une durée de 6 mois. Faisant le constat de cette situation, la Commission européenne a confirmé le 15 juillet 2014 au groupe Dexia la mise en extinction de Dexia Crediop.

La cession de la SFIL conclue en janvier 2013 a nécessité la mise en œuvre d'un processus de désimbrication entre les deux entités, incluant la séparation des équipes et la duplication d'un certain nombre d'outils et de processus. Une attention particulière a été apportée aux tâches considérées comme critiques et aux outils informatiques. Ce processus a été réalisé de façon progressive depuis la cession de la SFIL, afin de garantir la continuité d'exploitation de chacune des deux entités et a été finalisé en 2014.

Parallèlement, le groupe a poursuivi la mise en œuvre de son projet d'entreprise, initié en mai 2013, visant à adapter son modèle opérationnel à son mandat de groupe en résolution. En 2014, le groupe a fait évoluer son modèle opérationnel et ses systèmes d'information. Les filières « Funding & Markets », « Finance » et « Risques » ont ainsi été rationalisées, tant au niveau de l'organisation des équipes que des processus opérationnels. Au niveau des systèmes d'information, Dexia s'est doté d'outils spécifiques, afin de permettre le développement de sa plateforme de financements sécurisés. Le groupe a également créé une plateforme centralisée afin d'optimiser le suivi de ses activités de prêt.

---

<sup>8</sup> À l'exception de Dexia Israël, dont la cession requiert la résolution préalable de litiges auxquels l'entité est partie prenante.

## 2. Résultats annuels 2014

### A – Présentation des états financiers consolidés annuels 2014 de Dexia SA

#### a - Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés de Dexia SA au 31 décembre 2014 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (cf. section « Précisions relatives à la présentation des états financiers consolidés annuels 2014 du groupe Dexia »).

#### b - Modalités de présentation du résultat

Afin d'assurer une meilleure lisibilité de ses résultats, Dexia a adopté une segmentation analytique différenciant trois catégories d'éléments :

- Les éléments récurrents liés au portage des actifs tels que les revenus des portefeuilles, les coûts de financement, les charges opérationnelles ou le coût du risque<sup>9</sup> ;
- Les éléments de volatilité comptable liés aux ajustements à la juste valeur d'actifs et de passifs incluant notamment les impacts de la norme IFRS 13 (CVA, DVA) et la valorisation des dérivés OTC, le risque de crédit propre (OCR), la variation du portefeuille WISE<sup>10</sup>. Ces éléments ne correspondent pas à des gains ou pertes en cash et sont repris prorata temporis sur la durée de vie des actifs ou passifs mais génèrent une volatilité à chaque date d'arrêté comptable ;
- Les éléments non récurrents, à caractère exceptionnel, non susceptibles de se reproduire de façon régulière incluant notamment les plus ou moins-values de cession, les frais et gains liés à des litiges, les frais de restructuration.

#### c - Application de la norme IFRS 5 relative aux « actifs non courants et groupes destinés à être cédés »

Les mesures structurelles engagées par le groupe en octobre 2011 ont été reflétées par l'application de la norme IFRS 5 relative aux « actifs non courants et groupes destinés à être cédés ».

La norme IFRS 5 est toujours d'application dans le cadre de la présentation des états financiers au 31 décembre 2014. Les deux dernières entités classées en IFRS 5, Dexia Asset Management et Popular Banca Privada, ont en effet été cédées début 2014. Les résultats dégagés par ces entités et les plus-values de cession réalisées sont comptabilisés dans une ligne unique « résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession ».

### B - Résultats consolidés 2014 du groupe Dexia

- *Résultat net part du groupe de EUR -606 millions impacté par des éléments de volatilité comptable de EUR -425 millions*
- *Dynamique favorable du résultat net « récurrent » au cours de l'année essentiellement liée à une réduction du coût de financement de 14% entre le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2014*

<sup>9</sup> Le coût du risque constituant un élément structurel de la performance opérationnelle du groupe, les plus et moins-values de cession sur des actifs provisionnés et les reprises de provisions associées sont classées en éléments récurrents. Les plus ou moins-values de cession sur des actifs non provisionnés sont classées en éléments non récurrents.

<sup>10</sup> Titrisation synthétique sur un portefeuille d'obligations rehaussées

## a - Compte de résultats de la période (données non auditées)

Compte de résultat consolidé - format ANC					
EUR millions	T1 2014	T2 2014	T3 2014	T4 2014	2014
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>-142</b>	<b>-13</b>	<b>-64</b>	<b>-29</b>	<b>-247</b>
Charges générales d'exploitation	-101	-104	-102	-75	-381
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-243</b>	<b>-116</b>	<b>-166</b>	<b>-104</b>	<b>-629</b>
Coût du risque et gains ou pertes nets sur autres actifs	-23	-18	-7	-15	-63
<b>Résultat avant impôts des activités poursuivies</b>	<b>-265</b>	<b>-135</b>	<b>-172</b>	<b>-119</b>	<b>-691</b>
Impôts sur les bénéfices	5	-14	5	-4	-8
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>-260</b>	<b>-148</b>	<b>-168</b>	<b>-123</b>	<b>-699</b>
<b>Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>80</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>87</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-181</b>	<b>-141</b>	<b>-168</b>	<b>-123</b>	<b>-613</b>
Intérêts minoritaires	3	4	-2	-12	-7
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-184</b>	<b>-145</b>	<b>-166</b>	<b>-111</b>	<b>-606</b>

Au cours de l'année 2014, le groupe Dexia a dégagé un résultat net part du groupe de EUR -606 millions, dont EUR -699 millions au titre des activités poursuivies et EUR 88 millions au titre des activités arrêtées ou en cours de cession. EUR -7 millions sont attribuables aux intérêts minoritaires.

Sur l'année, le produit net bancaire des activités poursuivies atteint EUR -247 millions dont EUR -425 millions sont principalement attribuables à l'impact de la valorisation des dérivés sur la base d'une courbe OIS, au calcul de la CVA (*Credit Valuation Adjustment*), de la DVA (*Debit Valuation Adjustment*) et du risque de crédit propre (*Own Credit Risk*). Le produit net bancaire affiche une évolution positive sur l'année 2014, passant de EUR -142 millions au 1<sup>er</sup> trimestre à EUR -29 millions au 4<sup>ème</sup> trimestre essentiellement liée à la réduction du coût de financement de 14 % entre le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2014. En outre, l'arrivée à échéance au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 des dernières émissions sous la garantie 2008, onéreuse pour le groupe, a contribué à réduire le coût de financement.

Les coûts des activités poursuivies s'élèvent à EUR -381 millions.

Le résultat brut des activités poursuivies est donc de EUR -629 millions sur l'année.

Le coût du risque et les gains ou pertes sur autres actifs s'élèvent à EUR -63 millions dont EUR -62 millions au titre du coût du risque. Rapporté au niveau des expositions du groupe, le coût du risque s'élève à 3,6 points de base, traduisant la bonne qualité du portefeuille d'actifs. Dans un contexte économique encore fragile, le groupe a renforcé ses provisions collectives sur certains secteurs, dont les énergies renouvelables et le secteur bancaire. Ces dotations ont été compensées par des reprises de provisions sur les actifs cédés, notamment les expositions directes sur la ville de Detroit.

Compte tenu de ces éléments, le résultat avant impôts des activités poursuivies s'établit à EUR -691 millions.

Sur l'année, la charge d'impôts est de EUR -8 millions.

Le résultat net des activités poursuivies s'élève donc à EUR -699 millions.

Le résultat net dégagé par les activités arrêtées ou en cours de cession s'élève à EUR 87 millions. Ce montant regroupe les plus-values sur les cessions de Dexia Asset Management et de Popular Banca Privada.

Le résultat attribuable aux intérêts minoritaires s'élève à EUR -7 millions conduisant à un résultat net part du groupe pour l'année 2014 de EUR -606 millions.

## b - Présentation analytique des résultats de la période (données non-auditées)

Le résultat net part du groupe de EUR -606 millions se compose des éléments suivants, définis dans le paragraphe « Modalités de présentation des résultats » ci-dessus :

- EUR -248 millions sont attribuables aux éléments récurrents ;
- EUR -425 millions sont liés à des éléments de volatilité comptable ;
- EUR 67 millions ont été générés par des éléments non-récurrents.

Présentation analytique des résultats annuels 2014 du groupe Dexia				
EUR millions	Eléments récurrents	Eléments de volatilité comptable	Eléments non récurrents	Total
<b>Produit Net Bancaire</b>	218	-425	-40	-247
Charges générales d'exploitation	-399		17	-381
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-181</b>	<b>-425</b>	<b>-23</b>	<b>-629</b>
Coût du risque et gains ou pertes nets sur autres actifs <sup>1</sup>	-65		3	-63
<b>Résultat avant impôts des activités poursuivies</b>	<b>-246</b>	<b>-425</b>	<b>-20</b>	<b>-691</b>
Impôts sur les bénéfices	-8		0	-8
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>-254</b>	<b>-425</b>	<b>-20</b>	<b>-699</b>
<b>Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>-1</b>		<b>88</b>	<b>87</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-255</b>	<b>-425</b>	<b>67</b>	<b>-613</b>
Intérêts minoritaires	-7			-7
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-248</b>	<b>-425</b>	<b>67</b>	<b>-606</b>

<sup>1</sup> incluant les gains et pertes liés aux cessions d'entités

Afin de faciliter la lecture de ses résultats et d'en mesurer la dynamique au cours de l'année, Dexia présente l'évolution trimestrielle des trois différents segments analytiques retenus par le groupe de façon distincte.

## b.1 - Éléments récurrents

Eléments récurrents					
EUR millions	T1 2014	T2 2014	T3 2014	T4 2014	2014
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>36</b>	<b>46</b>	<b>60</b>	<b>76</b>	<b>218</b>
dont Revenus des portefeuilles commerciaux	176	178	177	175	705
dont Coût de financement	-184	-168	-160	-159	-671
dont Autres revenus	44	36	43	60	183
Charges générales d'exploitation	-101	-99	-101	-98	-399
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-65</b>	<b>-54</b>	<b>-41</b>	<b>-21</b>	<b>-181</b>
Coût du risque et gains ou pertes nets sur autres actifs	-25	-18	-7	-15	-65
<b>Résultat avant impôts des activités poursuivies</b>	<b>-90</b>	<b>-72</b>	<b>-48</b>	<b>-36</b>	<b>-246</b>
Impôts sur les bénéfices	5	-14	5	-4	-8
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>-85</b>	<b>-86</b>	<b>-43</b>	<b>-40</b>	<b>-254</b>
<b>Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-85</b>	<b>-86</b>	<b>-43</b>	<b>-40</b>	<b>-255</b>
Intérêts minoritaires	3	4	-2	-12	-7
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-88</b>	<b>-90</b>	<b>-42</b>	<b>-28</b>	<b>-248</b>

Le résultat net part du groupe dégagé par les éléments récurrents s'élève à EUR -248 millions sur l'année 2014, meilleur que celui prévu dans le plan d'affaires sous jacent au plan résolution ordonnée. La dynamique favorable observée en 2013 s'est poursuivie en 2014, le résultat net part du groupe passant de EUR -88 millions au 1<sup>er</sup> trimestre à EUR -28 millions au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014.

Le produit net bancaire est resté positif lors de chaque trimestre de l'année 2014 et s'est amélioré au cours de l'année, passant de EUR 36 millions au 1<sup>er</sup> trimestre à EUR 76 millions au 4<sup>ème</sup> trimestre. Cette tendance favorable s'explique essentiellement par la réduction du coût de financement du groupe, les revenus des portefeuilles d'actifs restant stables par ailleurs. L'évolution des autres revenus comptabilisés dans le produit net bancaire est majoritairement liée à des évolutions de change favorables et à des reprises sur provisions comptabilisées en produit net bancaire.

Au cours de l'année, le groupe a réussi à stabiliser ses charges d'exploitation, malgré la comptabilisation de frais de consultance liés à la réalisation de l'évaluation complète réalisée par la Banque centrale européenne en 2014.

Compte tenu de ces éléments, le résultat brut d'exploitation suit une tendance favorable sur l'année 2014.

Le coût du risque et les gains ou pertes nets sur autres actifs atteignent EUR -65 millions, dont EUR -64 millions au titre du coût du risque. Les reprises de provisions sur les actifs cédés ont compensé les dotations réalisées dans l'année. En particulier, le groupe a renforcé ses provisions collectives sur certains secteurs, notamment les énergies renouvelables et le secteur bancaire. Le coût du risque ressort au final à

3,6 points de base rapporté au montant des expositions, un niveau très faible qui reflète la bonne qualité de crédit du portefeuille d'actifs du groupe.

## b.2 - Éléments de volatilité comptable

Eléments de volatilité comptable					
EUR millions	T1 2014	T2 2014	T3 2014	T4 2014	2014
<b>Impact en résultat net part du groupe</b> (éléments comptabilisés en Produit Net Bancaire)	-148	-62	-129	-86	-425

L'impact des éléments de volatilité comptable s'élève à EUR -425 millions. Cet impact est en grande partie dû à la valorisation des dérivés, l'évolution des courbes de taux utilisées et des taux d'intérêt ayant été particulièrement défavorable pour le groupe en 2014.

## b.3 - Éléments non récurrents

Eléments non récurrents					
EUR millions	T1 2014	T2 2014	T3 2014	T4 2014	2014
<b>Produit Net Bancaire</b>	-30	4	5	-19	-40
Charges générales d'exploitation	0	-4	-1	22	17
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	-30	0	4	3	-23
Coût du risque et gains ou pertes nets sur autres actifs	3	0	0	0	3
<b>Résultat avant impôts des activités poursuivies</b>	-27	0	4	3	-20
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	-27	0	4	3	-20
<b>Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	80	8	0	0	88
<b>Résultat net</b>	53	7	4	3	67
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0
<b>Résultat net part du groupe</b>	53	7	4	3	67

Les éléments non récurrents comptabilisés sur l'année 2014 se composent :

- De plus-values comptabilisées sur les cessions de Dexia Asset Management et Popular Banca Privada (EUR +88 millions sur l'année) ;
- De gains liés à la gestion active du bilan (EUR +71 millions sur l'année), principalement comptabilisés au 2<sup>ème</sup> trimestre (EUR +24 millions) et au 4<sup>ème</sup> trimestre (EUR +28 millions) ;
- De dotations aux provisions constituées pour litiges.

### 3. Évolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe

#### A - Bilan et solvabilité

- Bilan en augmentation de EUR 24 milliards sur l'année sous l'effet du niveau de taux historiquement bas
- Impact de la première application du cadre réglementaire Bâle III
- Niveau robuste de solvabilité : ratio Total Capital à 17,2% et ratio Common Equity Tier 1 à 16,4% à la fin 2014

#### a - Évolution annuelle du bilan

Au 31 décembre 2014, le bilan consolidé du groupe s'élève à EUR 247,1 milliards, en hausse de EUR 24,2 milliards par rapport au 31 décembre 2013 et de EUR 9 milliards par rapport au 30 juin 2014, à taux de change courant.

La progression du bilan au cours de l'année 2014 s'est faite en deux temps. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre, la croissance du bilan s'explique principalement par la création d'une réserve de liquidité temporaire, en anticipation de tombées de dette importantes fin 2014 et début 2015. Sur la seconde partie de l'année, la progression du bilan est essentiellement due à l'impact des variations de change et à la baisse des taux d'intérêt, qui génère une progression du cash collatéral versé aux contreparties du groupe en particulier au 3<sup>ème</sup> trimestre.

Sur l'année, à taux de change constant, les principales variations constatées sont les suivantes :

- À l'actif, une augmentation des éléments de juste valeur de EUR 20,3 milliards et une hausse du collatéral « net » versé aux contreparties de EUR 9,8 milliards par rapport à fin 2013, en partie compensées par une réduction des portefeuilles de EUR 9,9 milliards.
- Au passif, une progression des éléments de juste valeur de EUR 20 milliards.

La progression du bilan liée aux variations de change est par ailleurs de EUR 3 milliards.

#### b - Solvabilité

##### b.1 - Évolutions réglementaires

Le cadre réglementaire Bâle III est entré en application le 1<sup>er</sup> janvier 2014, il modifie la méthodologie de calcul du capital réglementaire, ainsi que du niveau des actifs pondérés par les risques. La mise en œuvre de ces nouvelles règles a engendré, toutes choses restant égales par ailleurs, une réduction du capital réglementaire de EUR -1,1 milliard pour le groupe Dexia, principalement liée aux éléments suivants :

- une déduction de 20 % de la réserve AFS sur les titres non souverains, correspondant à un impact de EUR -662 millions ;
- une réduction de la reconnaissance des prêts subordonnés, ayant un impact de EUR -321 millions ;
- une déduction de la *Debit Value Adjustment* (DVA), pour EUR -82 millions.

Parallèlement, ce changement de cadre réglementaire a généré une augmentation du total des risques pondérés, liée notamment à la prise en compte d'un ajustement au titre de la *Credit Value Adjustment* (CVA) et de l'*Asset Value Correlation* (AVC) et au changement du mode de calcul des expositions en cas de défaut (*Exposure at default* ou EaD).

D'autre part, le cadre général défini par la Directive CRD IV, qui instaure la mise en œuvre du cadre réglementaire Bâle III, autorise néanmoins une certaine flexibilité concernant la déductibilité de la réserve AFS, en permettant des discrétions nationales sur ce point. Dans ce cadre, la Banque Nationale de Belgique et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ont décidé que la réserve AFS sur les titres souverains ne serait pas prise en compte dans le calcul des ratios de solvabilité du groupe et que la réserve AFS

portant sur les expositions non souveraines serait déduite des fonds propres réglementaires de façon progressive, par palier de 20 % par an. Les régulateurs ont confirmé que les règles appliquées à Dexia SA et à Dexia Crédit Local pour le calcul de leurs ratios de solvabilité réglementaires pendant la période transitoire allant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2017 seraient désormais identiques.

#### **b.2 - Ratios de solvabilité à fin 2014**

À la fin 2014, les fonds propres « Total capital » du groupe Dexia atteignent EUR 9 157 millions, contre EUR 10 617 millions au 31 décembre 2013. Cette réduction de EUR -1 460 millions s'explique principalement par l'impact de la première application de Bâle III (EUR -1,1 milliard) et les pertes comptabilisées sur l'année 2014 (EUR -606 millions), ces éléments étant en partie compensés par l'amélioration de la réserve AFS déductible du capital réglementaire. Les fonds propres « Common Equity Tier 1 » suivent une tendance similaire, passant de EUR 10 054 millions au 31 décembre 2013 à EUR 8 754 millions au 31 décembre 2014.

Les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (*Other Comprehensive Income*) s'établissent à EUR -6,6 milliards au 31 décembre 2014, en baisse de EUR -169 millions par rapport à la fin 2013, l'impact favorable lié au resserrement des marges de crédit étant effacé par l'effet des variations de change. La réserve AFS liée à des titres non souverains s'élève à EUR -3,2 milliards dont 20 % sont déductibles du capital réglementaire (soit EUR -642 millions).

Au 31 décembre 2014, les risques pondérés s'élèvent à EUR 53,4 milliards, dont EUR 49,4 milliards au titre du risque de crédit, EUR 2,9 milliards au titre du risque de marché et EUR 1 milliard au titre du risque opérationnel. Les risques pondérés s'inscrivent en hausse de EUR 6 milliards depuis le 31 décembre 2013, sous l'effet de la première application des règles Bâle III. En excluant cet effet, les risques pondérés s'inscrivent en baisse sur l'année 2014, l'impact de l'amortissement naturel du portefeuille et des cessions d'actifs étant en partie effacé par les variations de juste valeur et de change.

Compte tenu de ces éléments, le ratio « Total Capital » de Dexia SA s'établit à 17,2 % et le ratio « Common Equity Tier 1 » à 16,4 % au 31 décembre 2014. La baisse de ces ratios de respectivement -5,2 % et -4,8 % depuis le 31 décembre 2013 est liée à la première application du cadre réglementaire Bâle III. Depuis le 31 mars 2014, ces ratios de solvabilité ont progressé de respectivement 0,3 % et 0,2 %, la réduction des risques pondérés résultant de la politique de réduction du profil de risque du groupe ayant plus que compensé la baisse du capital réglementaire engendrée par la perte comptabilisée en 2014.

Le ratio « Total Capital » de Dexia Crédit Local s'établit à 13,1 % et son ratio « Common Equity Tier 1 » à 12,8 % à fin décembre 2014.

## **B – Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia**

- *Gestion prudente de la situation de liquidité permettant de faire face à d'importantes tombées de financement et à une augmentation du besoin de liquidité en 2014*
- *Progression des financements de marché garantis et de l'activité de « repo »*

### **a - Une année charnière pour la gestion de la liquidité du groupe**

2014 a constitué une année charnière pour la gestion de la liquidité de Dexia, durant laquelle le groupe a dû faire face à une augmentation de ses besoins de liquidité liée à la baisse continue des taux d'intérêt tout en anticipant d'importantes tombées de financement. Ces amortissements, intervenant fin 2014 et au premier semestre 2015, sont notamment liés au remboursement des encours garantis souscrits par Belfius et à la fin de l'éligibilité aux opérations de refinancement de l'Eurosystème des obligations bancaires garanties par un État et utilisées dans le cadre d'un mécanisme d'auto-souscription pour compte propre (*own use*).

Dès le premier trimestre, Dexia a constitué une réserve de liquidité temporairement placée auprès de banques centrales atteignant un maximum de EUR 12,6 milliards à fin mars 2014. Réduit à EUR 2 milliards fin 2014, ce coussin de sécurité a permis de gérer l'arrivée à échéance fin 2014 d'une partie des encours de dette garantie souscrits par Belfius (EUR 2,9 milliards) ainsi que des dernières dettes garanties émises sous la convention 2008 (EUR 9,8 milliards). Il a également permis de compenser l'augmentation des besoins de financement du groupe durant l'année (EUR +2,8 milliards) liée en particulier à l'augmentation de EUR 9,8 milliards du cash collateral net versé par Dexia à ses contreparties en garantie des contrats d'échange de taux d'intérêt ou de devises (swaps).

### **b - Évolution de la structure de financement en 2014**

Durant 2014, la structure de financement du groupe a évolué en faveur des financements de marché, ces derniers représentant 69 % du total de financement fin décembre 2014 contre 65 % fin décembre 2013.

Profitant de conditions favorables sur le segment de marché de la dette garantie par les États, Dexia a lancé avec succès diverses transactions publiques, en euro, en dollar US et en livre sterling, sur des maturités allant de 3 à 10 ans. Ces émissions se sont accompagnées d'une activité dynamique en matière de placements privés, portant le total des financements levés en 2014 à EUR 10,5 milliards, USD 6,8 milliards et GBP 1,4 milliard. Parallèlement, le groupe a été très actif sur son refinancement à court terme, via différents programmes garantis en euro et en dollar US. 487 transactions à court terme ont été réalisées pour un total de EUR 62 milliards. La durée de vie moyenne de ces financements à court terme se maintient à plus de 9 mois. Sur l'année, l'encours de dette garantie s'est maintenu quasiment stable, à EUR 73 milliards au 31 décembre 2014. L'amortissement des derniers flux émis sous la convention de garantie 2008 a été compensé par les nouvelles émissions.

Le groupe a également poursuivi ses efforts de développement des financements sécurisés de marché, dont l'encours progresse de EUR 10,6 milliards. L'activité sur le marché du Repo à court et à long terme a été particulièrement dynamique.

La progression de ces financements a plus que compensé la réduction des dépôts (EUR -1,5 milliard) et des financements non garantis non sécurisés (EUR 3,4 milliards) sur l'année et a permis à Dexia de ne pas solliciter l'Eurosystème au-delà de sa participation au VLTRO dont l'encours reste stable sur l'année, à EUR 33,5 milliards au 31 décembre 2014.

À la même date, le groupe Dexia dispose d'une réserve de liquidité de EUR 14,4 milliards, dont EUR 12,4 milliards sous forme d'actifs éligibles à la Banque centrale européenne.

## **c - Développements récents**

Début 2015, afin de maîtriser les pressions déflationnistes, la Banque centrale européenne a poursuivi une politique monétaire accommodante s'appuyant notamment sur un programme ambitieux d'assouplissement quantitatif annoncé le 22 janvier 2015 (QE). Cet environnement de taux historiquement bas combiné aux évolutions récentes de la parité CHF / EUR a entraîné une nouvelle augmentation du besoin de financement du groupe liée à la hausse du cash collatéral.

En réponse à ces développements récents, Dexia a émis EUR 6 milliards de financements à long terme garantis par les États : EUR 4 milliards sous la forme d'émissions publiques et EUR 2 milliards via des placements privés. Le groupe a notamment réalisé avec succès deux émissions de référence en euro et en dollar US et a poursuivi la construction de sa courbe sur le marché de la livre sterling via une nouvelle émission à 10 ans.

Le groupe a également réalisé différentes transactions de financements sécurisés recherchant notamment une optimisation de son collatéral.

Dexia poursuivra ses efforts de développements sur ce marché en 2015 et veillera à pérenniser la diversification de sa base d'investisseurs en dette garantie via différentes actions de marketing.

Le rapport annuel de Dexia SA sera publié au plus tard le 20 avril 2015. L'assemblée générale ordinaire se réunira le 20 mai 2015 et sera suivie immédiatement d'une assemblée générale extraordinaire qui se prononcera notamment sur l'autorisation à conférer au conseil d'administration, pour une période d'un an, de procéder à un regroupement des actions de Dexia SA.

## Annexes

### Annexe 1 – Bilan simplifié (non-audité)

Principaux agrégats de bilan			
EUR m	31/12/2013	31/12/2014	Évolution
<b>Total de l'actif</b>	<b>222 936</b>	<b>247 120</b>	<b>11%</b>
<i>Dont</i>			
Caisse et banques centrales	1 745	3 104	78%
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	18 348	24 215	32%
Instruments dérivés de couverture	5 945	8 374	41%
Actifs financiers disponibles à la vente	29 224	26 641	-9%
Prêts et créances sur la clientèle	129 039	135 311	5%
Comptes de régularisation et actifs divers	27 270	38 256	40%
<b>Total des dettes</b>	<b>218 977</b>	<b>243 992</b>	<b>11%</b>
<i>Dont</i>			
Banques centrales	34 274	33 845	-1%
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	18 840	25 731	37%
Instruments dérivés de couverture	22 265	33 832	52%
Dettes envers les établissements de crédit	31 201	44 604	43%
Dettes représentées par un titre	96 368	89 518	-7%
<b>Capitaux propres</b>	<b>3 959</b>	<b>3 128</b>	<b>-21%</b>
<i>Dont</i>			
Capitaux propres part du groupe	3 488	2 711	-22%

### Annexe 2 – Adéquation du capital (données non auditées)

EUR m	Bâle II	Bâle III	Bâle III
	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2014
Common equity Tier 1	10 054	9 013	8 754
Total capital	10 617	9 391	9 157
Risques pondérés	47 335	54 336	53 377
Ratio common equity Tier 1	21,2%	16,6%	16,4%
Ratio total capital	22,4%	17,3%	17,2%

## Annexe 3 – Maximum credit risk exposure (MCRE) au 31 décembre 2014 (données non auditées)

MCRE<sup>11</sup> calculée selon la norme IFRS 7

<b>Répartition par zone géographique</b>	
EUR m	
Autriche	1 481
Belgique	3 134
Europe Centrale et de l'Est	3 539
France (Incl. Dom-Tom)	26 656
Allemagne	21 397
Grèce	156
Hongrie	1 102
Irlande	221
Italie	27 178
Japon	5 839
Luxembourg	158
Pays Bas	621
Portugal	4 122
Scandinavie	1 113
Amerique du sud et centrale	584
Asie du sud-est	990
Espagne	18 968
Suisse	553
Turquie	502
Royaume-Uni	17 865
Etats-Unis et Canada	28 689
Autres	7 369
<b>Total</b>	<b>172 238</b>

<b>Répartition par type de contrepartie</b>	
EUR m	
Etats	28 148
Secteur public local	86 526
Entreprises	5 538
Rehausseurs de crédit	3 232
ABS/MBS	6 692
Financements de projet	14 761
Particuliers, professions libérales	1
Etablissements financiers	27 340
<b>Total</b>	<b>172 238</b>

<sup>11</sup> L'exposition maximale au risque de crédit (MCRE) est calculée selon la norme IFRS 7 et représente la valeur comptable nette de l'encours, à l'exception des instruments de couverture comptabilisés en valeur de marché, et des expositions hors bilan calculé comme le montant maximum des engagements de Dexia envers ses contreparties

## Répartition par notation (système de notation interne)

AAA	15%
AA	23%
A	29%
BBB	20%
Non Investment Grade	12%
D	1%
Pas de notation	1%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

## Annexe 4 – Exposition sectorielle du groupe au 31 décembre 2014 (MCRE sur contreparties finales – données non auditées)

Exposition sectorielle du groupe sur certains pays							
EUR m	Total	dont secteur public local	dont financement de projets et entreprises	dont institutions financières	dont ABS/MBS	dont expositions souveraines	dont monoliners
Grèce	156	72	73	0	11	0	0
Hongrie	1 102	31	35	31	0	1 006	0
Irlande	221	0	70	80	71	0	0
Italie	27 178	11 125	1 400	582	170	13 901	0
Portugal	4 122	1 788	206	10	138	1 980	0
Espagne	18 968	7 929	2 478	7 344	691	527	0
Etats-Unis	26 377	10 580	787	4 737	4 569	2 880	2 825

## Annexe 5 – Exposition du groupe aux obligations souveraines des pays périphériques européens (données non auditées)

Exposition du groupe aux obligations souveraines des pays périphériques européens				
EUR m	30/06/2014 Nominal	31/12/2014 Nominal	31/12/2014 MCRE (portefeuille bancaire)	Variation nominal 31/12/2014 30/06/2014
Italie	9 953	9 735	11 434	-2,2%
Portugal	1 822	1 822	1 980	n.s.
Hongrie	893	917	993	2,7%
Espagne	438	429	527	0

**Annexe 6 – Qualité des actifs (données non auditées)**

Qualité des actifs		
EUR m	31/12/2013	31/12/2014
Prêts et créances dépréciés sur la clientèle	1 391	1 158
Provisions spécifiques sur les prêts et créances sur la clientèle	545	306
Ratio de qualité des actifs <sup>(1)</sup>	1,2%	1,0%
Ratio de couverture <sup>(2)</sup>	39,2%	26,4%

(1) Rapport entre les prêts et créances dépréciés sur la clientèle et l'encours brut des prêts et créances sur la clientèle

(2) Rapport entre les provisions spécifiques sur les prêts et créances et les prêts dépréciés sur la clientèle

**Annexe 7 – Commissions liées aux garanties de liquidité des États (données non auditées)**

Commissions liées aux garanties de liquidité des États				
EUR m	1T 2014	2T 2014	3T 2014	4T 2014
Commissions liées à la garantie de 2008	-13	-3	0	0
Commissions liées à la garantie de 2011/2013	-9	-10	-9	-10
<b>Total des commissions</b>	<b>-22</b>	<b>-13</b>	<b>-9</b>	<b>-10</b>

**Annexe 8 – Notations**

Notations au 18 février 2015			
	Long terme	Perspective	Court terme
<b>Dexia Crédit Local</b>			
Fitch	A	Négative	F1
Moody's	Baa2	Négative	P-2
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2
<b>Dexia Crédit Local (dette garantie 2013)</b>			
Fitch	AA	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
Standard & Poor's	AA	-	A-1+
<b>Dexia Kommunalbank Deutschland (Pfandbriefe)</b>			
Standard & Poor's	A+	Stable	-

## **Annexe 9 – Litiges**

À l'instar de nombre d'institutions financières, Dexia fait face à plusieurs enquêtes réglementaires et litiges, en tant que défendeur ou que requérant. À cet égard, la réduction du périmètre de Dexia ainsi que certaines mesures mises en œuvre dans le cadre de la résolution ordonnée du groupe ont pu faire surgir des questions de la part de certaines parties prenantes ou contreparties de Dexia. Les litiges et enquêtes les plus significatifs dans lesquels des entités du groupe Dexia sont impliquées sont décrits dans le rapport annuel 2013 de Dexia, disponible sur le site [www.dexia.com](http://www.dexia.com). Concernant ces litiges et enquêtes, aucun événement significatif au sens de la législation en vigueur n'est survenu au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2014.

Les conséquences, telles qu'évaluées par Dexia en fonction des informations disponibles à la date d'aujourd'hui, des principaux litiges et enquêtes susceptibles d'avoir un impact important sur la situation financière, les résultats ou les activités du groupe sont reflétées dans les états financiers consolidés résumés du groupe et n'ont pas changé depuis leur publication. Sous réserve des conditions générales de la police d'assurance responsabilité professionnelle et des polices d'assurance responsabilité des dirigeants conclues par Dexia, les conséquences financières défavorables de l'ensemble ou d'une partie de ces litiges et enquêtes peuvent être couvertes, en tout ou partie, dans le cadre d'une/ de ces police(s) et, sous réserve de l'acceptation de ces risques par les assureurs concernés, être compensées par les paiements que Dexia pourrait recevoir en vertu de ce(s) contrat(s).

### **Contacts presse**

Service Presse – Bruxelles  
+32 2 213 57 97  
Service Presse – Paris  
+33 1 58 58 86 75

### **Contacts investisseurs**

Investor Relations – Bruxelles  
+32 2 213 57 39  
Investor Relations – Paris  
+33 1 58 58 82 48 / 87 16